

la longueur énorme de Quatorze Pieds. Pendant plusieurs années après la découverte de ce Pays la Vache Marine étoit commune vers le Saguenay, mais on n'en voit plus maintenant dans le Fleuve ni dans le Golfe. C'est de cet Animal que la Pointe aux Vaches a pris son nom.

Q. Le Terrain offre-t-il aucune et quelle facilité pour des Etablissements; et pour combien de personnes?

R. Il n'y a qu'une place dans la partie de la Côte que j'ai vue qui offre quelque avantage à ceux qui voudroient faire des Etablissements; c'est la Pointe aux Bouleaux, Terrain bas, uni et extrêmement riche, qui forme la Rive Ouest du Saguenay à l'endroit où il se jette dans le Fleuve. Cet espace de Terre offre assurément de grands avantages, et s'il étoit concédé, ceux qui s'y établiroient en retireroient immédiatement, je crois, de quoi s'en assurer la possession.

On peut dire que le principal morceau de Terre susceptible de Culture est d'environ Neuf Miles en superficie sur lequel Soixante ou Soixante-et dix Familles, ou Quatre cens Ames pourroient trouver la subsistance et l'aisance après deux ou trois Années de Résidence. Dans l'état où il est actuellement, une Famille de Sauvages de Quatre ou Cinq Personnes, obligée d'y rester pendant trois Mois de suite, en quelque tems que ce soit de l'Année, y mourroit absolument de faim. Le Sol couvre le Lit de Glaise dont j'ai déjà parlé, il consiste en Terreau, en Terre grasse, et quelquefois en un Lit de Sable: le tout ensemble a une profondeur moyenne de Douze à Quinze Pouces. La petite Rivière aux Canards le borne au Nord-Ouest, et il s'y décharge un Ruisseau au Nord-Est, dans l'Anse Sainte Catherine. Sur la première Rivière on pourroit facilement ériger des Moulins. Cette étendue de Terre est d'ailleurs bien arrosée, et il y a à quelques Arpens du Fleuve Saint Laurent un petit Lac entretenu par une Source. Le Bois consiste en Merisier, Sapin, Cèdre, &c. assez gros. Ce Morceau de Terre est tout couvert de Foin Sauvage.

Je suis monté la Rivière aux Canards environ Deux Miles, et le caractère général du Sol ne paroît pas changer. L'Embouchure de la Rivière fournit un Havre sûr pour les Chaloupes et les petits Bâtimens. Les Battures vis-à-vis cette étendue de Terre avancent environ Huit à Neuf Miles dans le Fleuve, mais on n'y trouve aucune production végétale utile.

La Pointe aux Bouleaux n'est qu'à Quatre ou Cinq Miles de Tadoussac. Je suis assuré qu'une personne qui s'y établiroit, ayant le Fleuve Saint Laurent pour transporter son produit au Marché, pourroit vivre dans une grande aisance et à bon marché, en peu d'années après s'y être établie.

Au Nord-Ouest de cette Etendue de Terre, de l'autre côté de la Rivière aux Canards, vers l'Echaffaud des Basques, il y a une longue Pointe de Terre basse, où il est probable que plusieurs personnes pourroient s'établir, et l'on pourroit probablement étendre les Etablissements dans l'intérieur par les Vallées entre les Côteaux, où j'ai été informé qu'il y avoit d'assez grandes Etendues de Terre passable.

C'est mésuser des Dons de la Providence que de laisser ainsi les plus beaux rester incultes, et cela à la porte d'un Père dont les Enfants s'éta-